



Elaboration du schéma culturel du Pays Cœur d'Hérault Réunions thématiques

Compte-rendu de la réunion SPECTACLE VIVANT 2 Lundi 05 novembre 2007 à 18h - PLAISSAN

Étaient présents :

Véronique BOURDON, artiste - Cie Durama n'Tana
Caroline BAUMERT, artiste - Cie du Poing de Singe
Julien ELOPHE, artiste et administrateur - Cie du Point de Singe
Véronique MERVEILLE, artiste - Cie Carambole
Frédéric FRANCOIS, agent Conseil Général de l'Hérault - Agence Cœur d'Hérault
Mathieu DARDE, animateur - Association Les Tas d'Urgence
Emmanuelle GUERRY, responsable artistique - Cie Espace Nomade
Corinne ADEN, responsable artistique - Cie Espace Nomade
Daniel DEBILLIERS, comédien - Cie de la Distillerie
Marie-Hélène IVORRA, responsable de l'Agence culturelle Cœur d'Hérault - Conseil Général de l'Hérault
Lydie PIEGAY, comédienne clown - Association Deng Dildi Bee
Emilie DOMBRES, chargée de communication « Têt'en l'air »
Fred MARTINEZ, peintre / Association WAT - TBM - Gecko Basic
Fabien BAGES, conteur
Sylvaine COUDERQ, animatrice culture - Charte Lodévois Larzac
Béatrice SAUNIER, conteuse

Animation :

Henri CARTAYRADE, Membre du Conseil de Développement du Pays Cœur d'Hérault
Magali LEON-PHILIP, Chargée de Développement Culturel - Pays Cœur d'Hérault

Proposition de déroulement :

- 1) Accueil / présentation du contexte de la réunion
- 2) Elaboration collective d'objectifs et de pistes d'actions, à partir des éléments du diagnostic validés lors de la première réunion
- 3) Hiérarchisation des objectifs

1) Accueil / présentation du contexte de la réunion

Magali LEON-PHILIP, Chargée de développement culturel au Pays Cœur d'Hérault, remercie les participants de leur présence. Elle présente le contexte de cette réunion :

A partir des éléments du diagnostic validés lors de la première réunion « spectacle vivant » qui s'est déroulée le 26 septembre, il s'agit aujourd'hui de dégager des objectifs et pistes d'actions qu'il serait souhaitable d'intégrer dans le projet culturel du Pays Cœur d'Hérault 2008-2013.

A partir de ces réunions de concertation, le projet global qui en sera issu permettra aux partenaires financiers du Pays de se positionner sur les actions. Ce schéma devra établir ce qu'il faudrait pour ce territoire en termes de structuration, de diffusion et d'équipements ; l'objectif sur le long terme étant d'apporter à ce territoire une plus-value identitaire, sociale et économique.

Le rôle du Pays, à travers ce schéma culturel, est de faire remonter les attentes pour bâtir un projet global. Il encouragera les partenaires institutionnels et accompagnera les démarches. Même si le Pays peut être

Pays Cœur d'Hérault

18 avenue Raymond Lacombe 34800 CLERMONT L'HERAULT

Téléphone : 04.67.44.39.74 / Télécopie : 04.67.44.38.97

Messagerie électronique: contact@coeur-herault.fr / site Internet : www.coeur-herault.fr

maître d'ouvrage de certaines actions de structuration, la majeure partie des opérations s'appuiera sur des porteurs de projets tels que communautés de communes, communes, associations, etc.

Un tour de table rapide est proposé, notamment pour avoir une idée de l'origine géographique des participants :

Emmanuelle GUERRY et Corinne ADEN - Cie Espace Nomade (St Pargoire) : compagnie créée il y a 3 ans. Actions : créations théâtrales, ateliers d'expositions photographiques, travaux à partir d'entretiens.

Caroline BAUMERT et Julien ELOPHE - Cie du Poing de Singe (Clermont l'Hérault) : compagnie de cirque et de théâtre de mouvement.

Daniel DEBILLIERS, comédien - Cie de la Distillerie (Montpeyroux) : compagnie de théâtre amateur. Auteur-compositeur-interprète (poésie, littérature, chanson).

Véronique MERVEILLE - Cie Carambole (St André de Sangonis) : spectacles jeune public, spectacles de rue, stages, ateliers hors temps scolaire.

Béatrice SAUNIER (Aniane) : conteuse indépendante.

Lydie PIEGAY, comédienne clown - Association Deng Dildi Bee (Clermont l'Hérault) : utilise le local de la compagnie du Poing de Singe à Clermont l'Hérault. Organise des ateliers dans les écoles.

Sylvaine COUDERQ, animatrice culture - Charte Lodévois Larzac : association de 21 communes rurales. Programmation pluridisciplinaire.

Fabien BAGES, conteur (Aspiran) : création et interprétation de différents spectacles.

Véronique BOURDON, clown - Cie Durama (Nébian) : lien conte africain / clown.

Henri CARTAYRADE, membre du Conseil de Développement du Pays Cœur d'Hérault : habite Octon. Parcours professionnel dans le spectacle vivant, au Conseil Général.

Marie-Hélène IVORRA (responsable) et Frédéric FRANCOIS (agent de développement culturel) - Agence culturelle « Cœur d'Hérault », Conseil Général de l'Hérault : leur mission est d'appliquer la politique culturelle du Conseil Général sur le territoire, tout en accompagnant les initiatives locales.

Frédéric MARTINEZ, peintre / Association WAT - TBM - Gecko Basic : artiste membre de plusieurs collectifs de graffitis, à Toulouse et dans le département de l'Hérault.

Emilie DOMBRES, chargée de communication - Association Têt'en l'Air (Aniane) : association de danse voltige. Local de répétition au Bosc.

Mathieu DARDE, coordinateur - Association Les tas d'Urgence (Octon) : programmation sur le territoire de la Vallée du Salagou (festival Printemps de Bouses et saisons).

2) Elaboration collective d'objectifs et de pistes d'actions

A la lecture des comptes-rendus de la première réunion sur le spectacle vivant qui s'est déroulée le 26 septembre 2007 à Clermont l'Hérault, l'objectif est ici de se mettre d'accord sur des orientations générales à partir desquelles le Pays pourrait structurer et développer son projet culturel (actions faisables et actions souhaitables).

A partir des éléments de l'état des lieux validés précédemment, il a été dressé les objectifs et actions suivantes :

	OBJECTIFS 2008-2013	ACTIONS EVOQUEES
LES ACTEURS	- Identifier les différents acteurs et favoriser leur rencontre - Connaître la réalité économique de la culture sur le territoire	- Base de données Internet qui recense les acteurs. - Cycles de rencontres thématiques.

Pays Cœur d'Hérault

18 avenue Raymond Lacombe 34800 CLERMONT L'HERAULT

Téléphone : 04.67.44.39.74 / Télécopie : 04.67.44.38.97

Messagerie électronique: contact@coeur-herault.fr / site Internet : www.coeur-herault.fr

EDUCATION ARTISTIQUE	- Conquérir de nouveaux publics (dimension sociale)	
CREATION / EQUIPEMENTS CULTURELS	- Améliorer l'offre en termes d'espaces de création (répétition, création de décors, stockage)	- Lieu de fabrique dédié au spectacle vivant à l'échelle du Pays. - Mise en réseau de lieux non dédiés potentiellement utilisables.
DIFFUSION	- Mieux coordonner la programmation (festivals / saisons) - Encourager la décentralisation des spectacles	

Il est demandé aux participants de corriger/compléter et valider les objectifs (stratégie culturelle du Pays). Pour les atteindre, 2-3 actions sont à dégager.

Commentaires :

a) Les acteurs

Action proposée : base de données Internet à l'échelle du Pays, et plus largement site Internet dédié à la culture.

Commentaires :

- Quel est son objectif ? A qui est-il destiné ? Est-ce que ce genre d'outil est efficace en terme de réseau ou de promotion ? Il est important de se poser toutes ces questions avant de mettre en place une telle action, d'autant plus qu'elle engage des financements publics. L'outil doit apporter une plus-value économique.
- Il est important que les acteurs se connaissent aussi physiquement, au travers de manifestations par exemple (cf. Resoform : l'idée est intéressante mais les membres du réseau ne se connaissent pas). Idée d'un collectif humain qui porterait les projets de tous (responsable de communication à l'échelle d'un réseau) ?
- Il est important que le site soit vivant. Certaines bases de données existent déjà mais elles ne sont pas toujours mises à jour (Arpros par exemple). Cela demande une discipline de la part de chacun ainsi qu'un coordinateur.
- Un annuaire papier permet de diffuser l'information auprès de tous mais c'est un outil coûteux.
- Réseau qui permettrait de savoir qui fait quoi.
- Beaucoup d'outils existent déjà, et il faut veiller à ne pas être noyés par l'information. Pour être efficace, cet outil doit être très lisible.
- Le site devra présenter un agenda des manifestations, des lieux, les différentes disciplines.
- Le guide des ressources culturelles de la Charte Lodévois-Larzac est présenté : créer un outil de cet ordre là à l'échelle du Pays ?

Conclusion : ce qui semble être partagé par tous est la complémentarité d'un site Internet et d'un échange humain (groupe de pilotage). Un cahier des charges devra être réalisé par le groupe de travail mais trois objectifs sont d'ores et déjà dégagés : se rendre visible entre acteurs culturels, se vendre et se faire connaître auprès du public. Néanmoins, cette action n'apparaît pas comme prioritaire.

b) Education artistique

Objectif proposé : Conquérir de nouveaux publics.

Commentaires :

- Cet objectif est à mener par des structures de diffusion. Les diffuseurs doivent être sensibilisés à l'action culturelle.
- Le Conseil Général est très sensible à cette question de l'action culturelle. Une évolution dans ce sens est notée dans les projets.
- Problématique de la politique culturelle de l'Etat qui favorise mal l'éducation artistique (heures plafonnées). L'action culturelle dans le temps scolaire est malheureusement cadrée par ce nombre d'heures autorisées. Il ne faut également pas oublier le milieu associatif, aussi facteur d'éducation artistique.
- L'action culturelle accompagne une politique culturelle. C'est le contexte politique qui place les enjeux et peut favoriser ce genre d'initiative. Les institutions locales sont donc à motiver.

Pays Cœur d'Hérault

18 avenue Raymond Lacombe 34800 CLERMONT L'HERAULT

Téléphone : 04.67.44.39.74 / Télécopie : 04.67.44.38.97

Messagerie électronique: contact@coeur-herault.fr / site Internet : www.coeur-herault.fr

- L'école comme lieu de création et de diffusion serait un nouveau concept pour trouver de nouveaux financements.
- L'art est à présenter comme un vecteur éducatif, une alternative de vie.

Conclusion : les projets éducatifs construisent le public et les artistes de demain. Le public du spectacle vivant est le même depuis longtemps, il faut l'ouvrir, l'élargir. Cet objectif apparaît donc prioritaire sur le long terme. L'enjeu sera de développer l'éducation artistique sur le court terme, et ainsi d'impacter sur les publics à plus long terme. Cela doit constituer une priorité locale, d'autant plus que l'Etat se désengage.

c) Création / équipements culturels

Objectif proposé : Améliorer l'offre en termes d'espaces de création.

Commentaires :

- Il existe sur le territoire des lieux adaptables. La construction d'équipement ayant un coût élevé, il serait intéressant de faire vivre certains lieux existants. Un inventaire de ces lieux et de leurs caractéristiques (surface, équipements, agencement...) est à établir sur le base de critères. Il est important que les acteurs culturels se connaissent pour pouvoir mutualiser ces différents lieux (on rejoint le besoin de connaissance et de rencontre évoqué en première partie, ainsi que la proposition de base de données). L'action de mutualisation que mène la charte du Lodévois-Larzac apparaît très compliquée à mettre en place. C'est un gros travail que de mettre à disposition des salles pour des artistes. Aussi, un lieu de fabrique (création, diffusion, formation) à l'échelle du Pays serait souhaitable sur un plus long terme.
- L'idée serait de ne pas mutualiser forcément que les salles polyvalentes, difficiles à gérer, mais également des lieux vacants à réhabiliter. Les opérateurs pourraient être les communes et les communautés de communes. Il faut convaincre les élus de l'intérêt d'une telle action.

Conclusion : sur le court terme, inventorier les lieux existants ; sur le moyen terme, mettre en réseau des salles inutilisées et les réhabiliter si nécessaire (une dizaine de lieux sur le territoire) en tant que lieux de création et de diffusion ; sur le long terme, création d'un lieu de fabrique à l'échelle du territoire.

d) Diffusion

Objectifs proposés : Mieux coordonner la programmation / Encourager la décentralisation des spectacles.

Commentaires :

- La diffusion décentralisée existe déjà bien sur le territoire, tout au long de l'année. La palette d'offre est riche. La place des festivals est à conforter et à coordonner par le Pays (notamment au niveau des dates).
- La coordination de la programmation passe par une meilleure connaissance des acteurs culturels entre eux.

3) Hiérarchisation des objectifs

Les objectifs proposés ayant été débattus et commentés, il est proposé aux participants de les hiérarchiser afin d'établir des priorités.

Cet exercice apparaît difficile car la plupart des objectifs sont liés. L'éducation artistique apparaît néanmoins comme prioritaire. Elle est liée à la diffusion, où l'enjeu sera d'organiser et de développer, de conquérir de nouveaux lieux. Continuer à se rencontrer apparaît également comme une priorité.

Le projet culturel du Pays va être écrit en fonction des attentes de tous les groupes rencontrés. Il définira les actions souhaitables et permettra de fédérer les différents opérateurs financiers autour de ce projet.

Des groupes de travail seront constitués au cours de l'année 2008, afin d'approfondir les pistes d'actions évoquées, dans le cadre des objectifs généraux qui auront été fixés par le schéma culturel.

Il est entendu que les nouvelles actions dégagées ne remettent pas en question l'existant, déjà validé par ailleurs (saisons culturelles, festivals, etc.).

Pays Cœur d'Hérault

18 avenue Raymond Lacombe 34800 CLERMONT L'HERAULT

Téléphone : 04.67.44.39.74 / Télécopie : 04.67.44.38.97

Messagerie électronique: contact@coeur-herault.fr / site Internet : www.coeur-herault.fr